

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 AVRIL 2022

Date de convocation : 21 avril 2022

Président de séance : Régis COUTANT

Lieu de la séance : salle des fêtes de Passy-Grigny

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de conseillers présents : 54

52 (à partir délib. n°22-066)

Nombre de votants : 64

64

Étaient présents les délégués suivants :

Mmes Muguette CURFS, Thérèse LEBRUN-DAVID, Cécile OESLICK, Sandrine MIGNON-GROSJEAN, Maryse MINOT, Isabelle MICHELET, Maryline VUIBLET, Brigitte AUBERT, Christine METEYER, Catherine FONTANESI, Odile LEMAIRE, Sylvie GUENET-NANSOT, Sylvie PIETREMENT et Corinne DÉPAUX.

MM. Xavier CARTON, Denis MOREAUX, Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, David QUATREVAUX, Jacques CONSTANTINIDI, Laurent COUVREUR, Laurent GROSDIDIER, José PIERLOT, Renaud SYMCZYK, Gérard GUYARD, Jean-François MOUSSY, Vincent ROBERT suppléant remplaçant Jacky BOCHET, Jean-Claude SIMON, Sylvain BIZZOCCHI, Régis COUTANT, Michel COURTEAUX, Jean-Luc TARATUTA, Christian BRUYEN, Yann THOMAS, Michel LORIOT, Freddy LECACHEUR, Christophe PETIT, Bernard LISCH, Didier DÉPIT, Christophe CHATELAIN, José MIGUEL, Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Patrick ACKER, Denis CASTERS, Fabrice HUBERT, André VARLET, Olivier HUOT, Cédric GUY suppléant remplaçant Jean-Claude BUCQUET, Pierre LANGLOIS, Benoît BOUDÉ, Guillaume GUERRE et Patrick THIBAUT.

Étaient représentés :

M. Jacky GRANDREMY donne pouvoir à Mme Brigitte AUBERT

M. Yves PUNTEL donne pouvoir à Mme Maryse MINOT

M. Philippe DUMONT donne pouvoir à Mme Isabelle MICHELET

Mme Alexandra HACHET donne pouvoir à M. Michel COURTEAUX

M. Xavier DUVAT donne pouvoir à M. Maurice LOMBARD

M. Olivier MEUNIER donne pouvoir à Mme Cécile OESLICK

M. Stéphane BOULANT donne pouvoir à M. Régis COUTANT

Mme Marie-Line CHARPENTIER donne pouvoir à Mme Catherine FONTANESI

Mme Marie-Louise TONON donne pouvoir à M. Benoît BOUDÉ

M. David COUTELAS donne pouvoir à M. David QUATREVAUX.

Étaient excusés les titulaires suivants : Mme Christiane FOURNY, MM. Jacky BOCHET, Jean-Claude BUCQUET et Didier POUPINEL-DESCAMBRES.

Étaient absents les titulaires suivants : Mmes Francine PICAUVET, Pauline ACCARIÉS, Céline MEUNIER, MM. Ludovic WELCHE, Frédéric POMMELET et Patrick BREUL.

Secrétaire de séance : Mme Maryline VUIBLET.

Le quorum est atteint ; la séance débute à 18h30.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 23 mars 2022 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

22-057. FRANCE SERVICES. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT ET DES OPERATEURS.

Rapporteur : Christian BRUYEN

Le Conseil approuve le budget prévisionnel pour le fonctionnement de France Services, pour l'exercice 2022, et sollicite une aide financière auprès de l'Etat, au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et du Fonds National France Services (FNFS).

Adopté à l'unanimité.

**22-058. OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT.
CONVENTIONS D'OPERATION, DE FINANCEMENT ET REGLEMENT D'INTERVENTION.**

Rapporteur : Sylvie GUENET-NANSOT

Dans le cadre d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, le Conseil autorise le Président à signer la convention d'opération avec l'ANAH, la Région Grand Est, le Département de la Marne et l'Etat et la convention de financement avec la Région Grand

Est, visant à définir les engagements réciproques de la Région Grand Est et la Communauté de Communes, au sein du Fonds Commun. Il approuve le règlement d'intervention de l'OPAH qui a pour objet de définir les règles d'attribution du Fonds Commun pour la réalisation de l'OPAH, sur la période 2022-2025.

Adopté à l'unanimité.

**22-059. OFFICE DE TOURISME DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE.
VERSEMENT D'UN ACOMPTE DE SUBVENTION.**

Rapporteur : José PIERLOT

Le Conseil décide de verser un acompte à hauteur de 100 000 € sur la subvention allouée à l'Office de Tourisme des Paysages de la Champagne, pour l'exercice 2022.

Adopté à l'unanimité.

**22-060. OFFICE DE TOURISME DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE.
DEMANDE DE CLASSEMENT EN CATEGORIE II.**

Rapporteur : José PIERLOT

Les offices de tourisme pouvant être classés par catégories - I ou II - suivant le niveau des aménagements et services garantis au public en fonction de critères fixés par la réglementation, le Conseil sollicite, auprès de M. le Préfet de la Marne, le classement de l'Office de Tourisme des Paysages de la Champagne en catégorie II.

Adopté à l'unanimité.

**22-061. ETUDES POUR LA PROTECTION CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES DES AIRES D'ALIMENTATION DES CAPTAGES.
LOT 1 - SAINT MARTIN D'ABLOIS ET BOURSULT.
AVENANT N°1 AU MARCHÉ SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT.**

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Dans le cadre du marché relatif au lot 1. *Etude AAC de Saint Martin d'Ablois et Boursault*, attribué à l'entreprise SAS AMODIAG Environnement, pour un montant de 42 095,00 € HT, le Conseil accepte l'avenant n°1 au dit contrat pour un montant de 3 745,00 € HT, concernant la réalisation de 12 à 15 sondages pédologiques pour l'AAC de Boursault et de 22 à 25 sondages pédologiques pour l'AAC de Saint Martin d'Ablois afin de permettre une meilleure caractérisation de la sensibilisation de sols sur les AAC, ce qui correspond à la méthodologie de la vulnérabilité préconisée par le BRGM ; fixant ainsi le nouveau montant du marché à la somme de 45 840,00 € HT.

Adopté à l'unanimité.

**22-062. REALISATION D'AUDITS DE GENIE CIVIL SUR DES OUVRAGES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE.
LANCEMENT DE CONSULTATION.**

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour la réalisation d'audits de génie civil de plusieurs ouvrages d'adduction d'eau potable qui permettront de connaître l'état réel des structures afin de juger de l'utilité de lancer ultérieurement des travaux de réhabilitation.

Adopté à l'unanimité.

**22-063. PROBLEMATIQUE DES METABOLITES DE PESTICIDES POUR LES UNITÉS DE DISTRIBUTION DE SAINTÉ-GEMME,
COIZARD-JOCHES / FEREBRIANGES ET BOURSULT.
LANCEMENT DE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE.**

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a élargi la liste des pesticides et de leurs métabolites analysés dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre afin d'étudier les scénarii possibles permettant de remédier durablement à ces problématiques sur chaque unité de distribution (UDI) concernée, à savoir :

- Boursault (source de la Murée) : étude des scénarii au niveau avant-projet ;
- Coizard-Joches/Fèrebrianges : étude des scénarii au niveau avant-projet ;
- Sainte-Gemme : maîtrise d'œuvre complète jusqu'à la réception des travaux du scénario retenu.

Il sollicite une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la mission précitée.

Adopté à l'unanimité.

**22-064. RECHERCHE D'UNE NOUVELLE RESSOURCE EN EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE CORMOYEUX.
DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE.**

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

La source alimentant la commune de Cormoyeux fait l'objet d'une problématique de turbidité récurrente engendrant des restrictions de la consommation d'eau de la part de l'Agence Régionale de Santé.

Afin d'étudier les scénarii possibles permettant de remédier durablement à cette problématique, le Conseil sollicite une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la recherche d'un nouveau mode d'alimentation en eau potable de la commune de Cormoyeux.

Adopté à l'unanimité.

22-065. APPROBATION DES PROJETS DE ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES, POUR 24 COMMUNES AVANT MISE EN ENQUETE PUBLIQUE.

Rapporteur : Maryline VUIBLET

Le Conseil donne un avis favorable aux projets de création / révision des zonages d'assainissement des eaux usées comme définis dans l'étude technique réalisée par le bureau d'étude VERDI et repris dans le tableau ci-après, et les plans de zonages tels que présentés.

N°	Communes	N° scénario retenu	Assainissement Non Collectif	Assainissement Collectif
1	BASLIEUX-SOUS-CHÂTILLON	1	Le Vieux Moulin Heurtebise	Le bourg
2	BEUNAY	1	Bel Air Moulin Macquart	Le bourg
3	BELVAL-SOUS-CHÂTILLON	1	Toute la commune	Aucun secteur
4	BINSON-ET-ORQUIGNY	1	Moulin d'Anthay	Le bourg
5	CHAMPLAT-ET-BOUJACOURT	2	Le bourg Boujacourt	Rue de la Coopérative
6	CHÂTILLON-SUR-MARNE	2	Fontinette La Picharde (pour partie) Landraire (pour partie) Le Moulin de l'Etang Le Champ Buisset Le Calvaire	Le bourg Montigny Rue de Montigny La Picharde (pour partie) Le Clos de la Noue Landraire (pour partie) Le Moulin Carré
7	CORMOYEUX	1	Haut de la rue Dom Pérignon Les Essarts	Le bourg
8	COURJEONNET	1	Toute la commune	Aucun secteur
9	COURTHIÉZY	2	Les Coqs Voucy La Chardonnie	Le bourg
10	DAMERY	1	Le Port de Bois Les Glagères La Guinguette Bâtiment EDF Le Vieux Pré Habitation n° 19, rue de Romery	Le bourg
11	ETOGES	2	Lotissement Les Bocqueux Haut de la rue Landot La Grande rue (pour partie) La Basinerie Les Bâtis La Ceriserie La Vente des Saulx Grand Malton Le garage / station-service sur la RD 933	Le bourg (sauf une partie de la rue Landot et une partie de la Grande rue)

12	FESTIGNY	1	Toute la commune	Aucun secteur
13	FLEURY-LA-RIVIÈRE	1	Le Raday Montorgueil	Le Bourg
14	LA CAURE	1	Toute la commune	Aucun secteur
15	LA VILLE-SOUS-ORBAIS	1	Toute la commune	Aucun secteur
16	LE BREUIL	1	Toute la commune	Aucun secteur
17	NESLE-LE-REPONS	1	Toute la commune	Aucun secteur
18	REUIL	1	Toute la commune	Aucun secteur
19	ROMERY	1	Aucun secteur	Le bourg Lieu-dit « Écoute s'il pleut »
20	SUIZY-LE-FRANC	1	Bourg La Pommerie La Marquerie Maucreux Beaumont Courcemont	Le Champ des Chèvres Habitation n°6, route de Maucreux (RD 11)
21	VANDIÈRES	1	Toute la commune	Aucun secteur
22	VAUCIENNES	1	La Chapotte Les Limons Les Argentières	Le bourg La Chaussée de Damery Rue de la Barre Le Trou du Renard
23	VENTEUIL	1	Ferme d'Harnotay Les Plantes Thomas L'Ecluse Les Crayères	Le bourg Tincourt Arty Les Almanachs
24	VILLERS-SOUS-CHÂTILLON	2	Contre-bas Place de la lune (sauf n°82 et 83) La Maison de Chasse Le Château	Le bourg N°82 et 83 Place de la lune

Il donne un avis favorable aux projets de zonages d'assainissement des eaux pluviales des 24 communes, comme définis dans l'étude technique réalisée par le bureau d'étude VERDI, et les plans de zonages tels que présentés.

Il décide de soumettre les projets de zonages d'assainissements des eaux usées et pluviales à enquête publique, conformément aux dispositions du Code de l'Environnement.

Adopté à la majorité - 58 voix POUR

5 voix CONTRE – Jean-Claude SIMON, Sylvain BIZZOCCHI, Brigitte AUBERT, Patrick ACKER, Pierre LANGLOIS

1 abstention – Jacky GRANDREMY par pouvoir à Brigitte AUBERT.

Sylvain BIZZOCCHI et Christian BRUYEN quittent la séance.

22-066. IMPLANTATION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE AU DROIT DE LA PARCELLE ZE N°339 A ETOGES. CONVENTION AVEC LE SIEM.

Rapporteur : Patrick JAGER

La commune d'Étoges a pour projet l'implantation d'une antenne relais sur un terrain appartenant à la Communauté de Communes. Pour permettre la réalisation de ce projet, la pose d'une ligne électrique au droit de la parcelle est nécessaire. La totalité des travaux afférents à la ligne électrique est prise en charge par le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM).

Dans l'attente de la formalisation de la vente du terrain où sera implantée l'antenne relais à la commune, le Conseil approuve les termes de la convention entre le SIEM et la CCPC pour autoriser la pose de la ligne électrique.

Adopté à l'unanimité.

**22-067. ECLAIRAGE PUBLIC. RUE DES ORMEAUX A CHAMPAUBERT-LA-BATAILLE.
CONVENTIONS AVEC LE SIEM ET AVEC LA COMMUNE.**

Rapporteur : Le Président

Dans la cadre de travaux d'éclairage rue des Ormeaux à Champaubert-la-Bataille, le Conseil approuve les termes de la convention avec le SIEM et avec la Commune.

Adopté à l'unanimité.

**22-068. ECLAIRAGE PUBLIC. RD24 A CUCHERY.
CONVENTIONS AVEC LE SIEM ET AVEC LA COMMUNE.**

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans la cadre de travaux d'éclairage sur la Route Départementale 24 à Cuchery, le Conseil approuve les termes de la convention avec le SIEM et avec la Commune.

Adopté à l'unanimité.

**22-069. ECLAIRAGE PUBLIC. PLACE DES MARTYRS A DAMERY.
CONVENTIONS AVEC LE SIEM ET AVEC LA COMMUNE.**

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans la cadre de travaux d'éclairage place des Martyrs à Damery, le Conseil approuve les termes de la convention avec le SIEM et avec la Commune.

Adopté à l'unanimité.

**22-070. ECLAIRAGE PUBLIC. RUE DU PONT A FESTIGNY.
CONVENTIONS AVEC LE SIEM ET AVEC LA COMMUNE.**

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans la cadre de travaux d'éclairage rue du Pont à Festigny, le Conseil approuve les termes de la convention avec le SIEM et avec la Commune.

Adopté à l'unanimité.

**22-071. ECLAIRAGE PUBLIC. RUE DU CLOS DAVAUX A LEUVRIGNY.
CONVENTIONS AVEC LE SIEM ET AVEC LA COMMUNE.**

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans la cadre de travaux d'éclairage rue du Clos Davaux à Leuvrigny, le Conseil approuve les termes de la convention avec le SIEM et avec la Commune.

Adopté à l'unanimité.

**22-072. ECLAIRAGE PUBLIC. LOTISSEMENT DU FLAGOT A MAREUIL-LE-PORT.
CONVENTIONS AVEC LE SIEM ET AVEC LA COMMUNE.**

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans la cadre de travaux d'éclairage au lotissement du Flagot à Mareuil-le-Port, le Conseil approuve les termes de la convention avec le SIEM et avec la Commune.

Adopté à l'unanimité.

**22-073. COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET GESTION DES DECHETTERIES.
LANCEMENT DE CONSULTATION.**

Rapporteur : Fabrice HUBERT

Les contrats actuels de prestations de collecte des déchets ménagers et de gestion des déchetteries arrivant à échéance le 31/12/2022, le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure formalisée, pour ces prestations.

Le marché se décompose en 4 lots :

- Lot 1 : Collecte des déchets ménagers en porte-à-porte
- Lot 2 : Collecte du verre en apport volontaire
- Lot 3 : Exploitation des déchetteries
- Lot 4 : Mise à disposition des contenants, enlèvement et traitement des DDS (hors filière ECODDS)

Cette opération donnera lieu à des marchés d'une durée initiale de 6 ans, reconductible 2 fois un an.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h05.

Vu pour être affiché le 4 mai 2022, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Dormans,

Le Président, Régis COUTANT

